

La LP sous la plume des juges

Le droit des poursuites
à travers dix ans de jurisprudence
(2015-2025)

Sylvain Marchand, professeur à l'Université
de Genève

Schulthess
ÉDITIONS ROMANDES

2025

Table des matières

Introduction : une jurisprudence didactique	1
Quelques délimitations	5
I. LP ou CPC	7
II. Phase judiciaire préalable ou intégrée	12
III. For de poursuite ou for judiciaire	13
IV. Autorité judiciaire ou autorité administrative	24
V. Notification formelle ou ordinaire	29
Procédure préalable	33
I. Réquisition de poursuite	35
a. Commencement de la poursuite	35
b. Poursuite injustifiée	38
c. Pluralité de créances, de créanciers, de débiteurs	40
d. Effets de la réquisition de poursuite	43
II. Commandement de payer et opposition	48
a. Notification du commandement de payer	48
b. Options du débiteur	49
III. Mainlevée de l'opposition	53
a. Modalités de mainlevée	53
b. Mainlevée définitive	54
c. Mainlevée provisoire et action en libération de dette	65
d. Action en reconnaissance de dette	76
IV. Primauté du droit matériel	77
a. Annulation ou suspension de la poursuite	77
b. Répétition de l'indu	79
V. Continuation de la poursuite	79
a. Délais	79
b. Saisie ou faillite	80

Table des matières

Saisie	95
I. Biens saisissables	97
a. Sélection	97
b. Biens insaisissables	98
c. Revenus du débiteur	104
II. Effets de la saisie	109
a. Interdiction de disposer du débiteur	109
b. Opérations spécifiques de saisie	112
c. Obligations de collaborer	114
III. Participation à la saisie	118
a. Notion et distinction	118
b. Cas de participation	119
c. Répartition du produit de réalisation	123
IV. Revendication de biens saisis	124
a. Déclaration de revendication	124
b. Voies procédurales	127
V. Réalisation des biens saisis	132
a. Réquisition de vente	132
b. Sursis à la réalisation	133
c. Réalisation des meubles	134
d. Plainte contre la réalisation	137
e. Principe de l'offre suffisante	138
f. Réalisation des créances	139
g. Réalisation des immeubles	140
h. Procédure de double mise à prix	144
i. Droits de préemption	147
VI. Distribution des deniers	148
a. Ordre de distribution	148
b. Acte défaut de biens	151
VII. Action révocatoire	152
VIII. Actes de poursuite étrangers	155

Deux procédures individuelles spécifiques	157
I. Poursuite en réalisation du gage	159
a. Beneficium excussionis realis	159
b. Cédule remise en garantie d'une créance causale	161
c. Droit de rétention du bailleur	169
d. Notification du commandement de payer, opposition et mainlevée	172
e. Libération de dette	178
f. Immobilisation des loyers	178
g. Réalisation du gage	181
h. Certificat d'insuffisance de gage	183
i. Autres créanciers gagistes	184
II. Séquestre	184
a. Requête de séquestre	184
b. Séquestre fiscal	186
c. Conditions du séquestre	188
d. Cas de séquestre	189
e. Biens situés en Suisse	198
f. Propriété du débiteur	202
g. Sûretés	207
h. Ordonnance de séquestre et exécution	208
i. Opposition au séquestre	209
j. Obligation de renseigner	212
k. Validation	213
l. Privilège de participation	215
 Faillite	 219
I. Jugement de faillite	221
a. Commination de faillite	221
b. Audience de faillite	223
c. Recours contre le jugement de faillite	228
d. Révocation de la faillite	231
II. Ouverture de la faillite	233
a. Inventaire et choix de la procédure	233
b. Dessaisissement du débiteur	239
c. Cession des droits de la masse	244
d. Effets de la faillite sur les créances	253

Table des matières

III.	Constitution de la masse active	259
a.	Biens formant la masse	259
b.	Prétentions de tiers	261
c.	Réalisation des actifs	266
IV.	Constitution de la masse passive	268
a.	Etat de collocation	268
b.	Contestation de l'état de collocation	270
c.	Rang des créanciers	276
V.	Distribution des deniers	280
a.	Païement des dettes de la masse	280
b.	Tableau de distribution	281
c.	Acte de défaut de biens	282
VI.	Faillite sans poursuite préalable	284
a.	À la demande d'un créancier	284
b.	À la demande du débiteur	285
c.	À l'initiative des autorités	287
VII.	Faillite internationale	287
a.	Faillite suisse à l'étranger	287
b.	Faillite étrangère en suisse	288
Procédures concordataires		295
I.	Sursis	297
a.	Buts de la procédure	297
b.	Sursis provisoire	297
c.	Sursis définitif	308
II.	Concordat	311
a.	Adhésion et homologation	311
b.	Effet du concordat	315
c.	Concordat en cours de faillite	316
d.	Règlement amiable des dettes	317
Index		321
Abréviations et bibliographie		327
Table des matières		329